

2023/0073

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 18 AVR. 2023 S'LO
ID : 059-215900358-20230418-20230418_D00064-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 15

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.PETIT.COQUELET.CHRETIEN.CHATELAIN.
WERY.RAVIDAT.

Mmes BLANDO.WAUCHER.CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : Mme MERCIER à M. PETIT.
M. JOSSET à Mme WAUCHER.
Mme BOURAINE à M. SEGUIN.
M. ASCONE à M. RAVIDAT.

Absente excusée : Mme STALLA.

Absents : Mme DELPLANQUE-GABET, Mme MALINGRE et M.
CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : VENTE DE MATERIEL – CESSIION DE VEHICULE.

Monsieur le Maire informe aux membres du conseil qu'après avoir fait un état des lieux de la flotte automobile, il apparait qu'un certain nombre de véhicules arrivent en fin de vie. Ce matériel, estimé à un montant global de 14 100,00 euros, concerne :

- Traceur Zétor + pièces à changer ;
- Saleuse ;
- Lame de déneigement ;
- Benne Mercedes ;
- Broyeur ;
- Broyeur horizontal ;
- Petite remorque rouge.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de procéder à la vente de ce matériel au plus offrant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte la vente de ce matériel énuméré ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession de ce matériel et à faire toutes les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 18 AVR. 2023

Le Maire,

